11/12/2024 E.C. Dossier initial, première édition.

D O S S I E R D E

PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage:

GAEC DE LA MAISONNADE

La Maisonnade

15800 RAULHAC

Localisation du projet :

La Prade

15800 BADAILHAC

Description du projet de construction

Construction d'une stabulation VA en aire paillée intégrale avec couverture photovoltaïque.

Constitution du dossier				
Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-14				
PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000°	PC4	Notice descriptive	
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/250e	
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000e	PC6	Document graphique d'insertion	
PC2	Plan de Masse - Éch: 1/500e	PC7-8	Document photographique	
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500e			



SICA Habitat Rural - Cantal Architecte : Audrey ESCOT

26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239 15002 AURILLAC Cedex Téléphone : 04 71 45 55 38 <u>Tampon - Signature:</u>

A Aurillac, le 11/12/2024

<u>Dessiné par:</u>

Emmanuelle CLERMONT

N° Client: 2022

N° Document: PC01

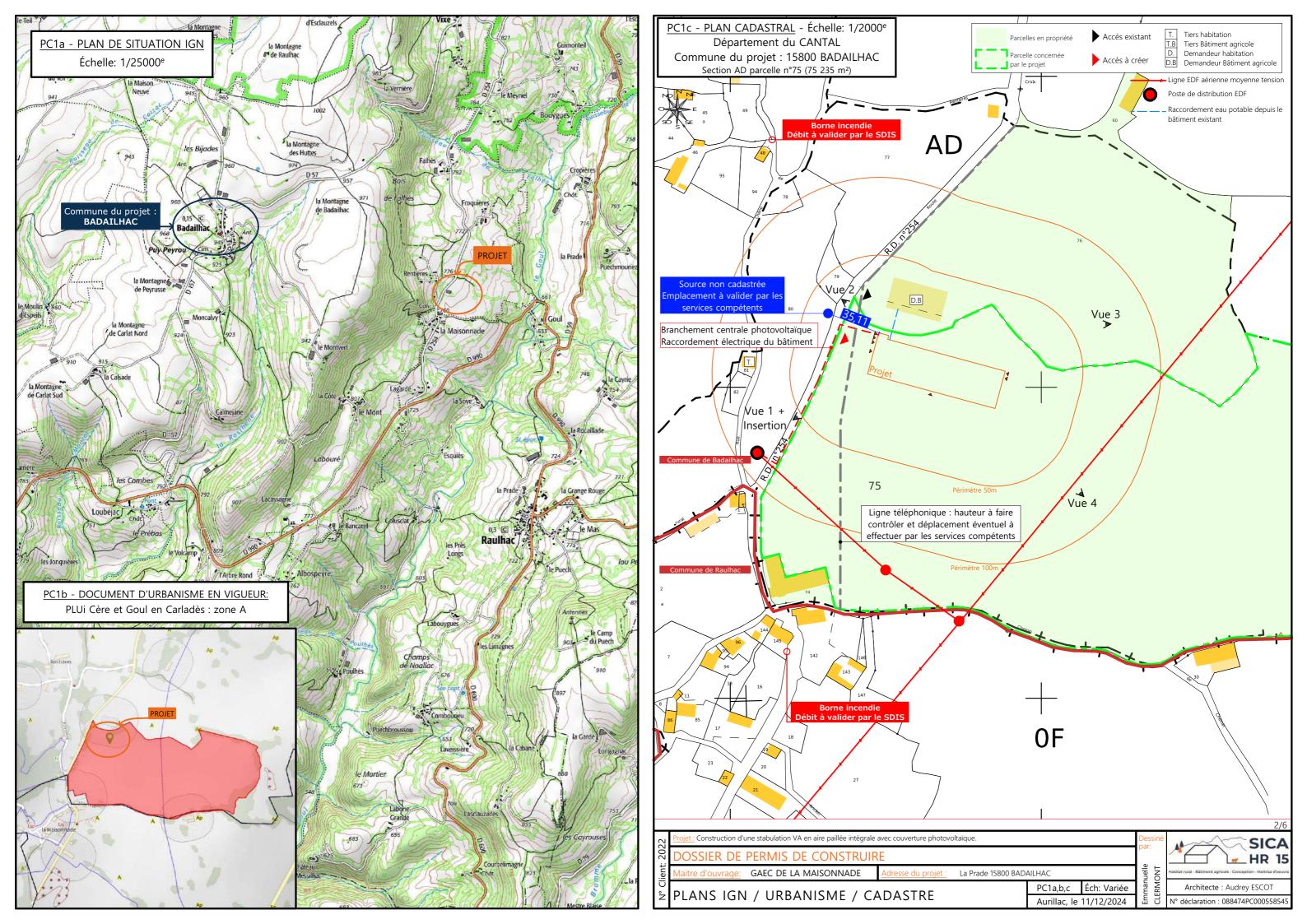
PC01 1/6

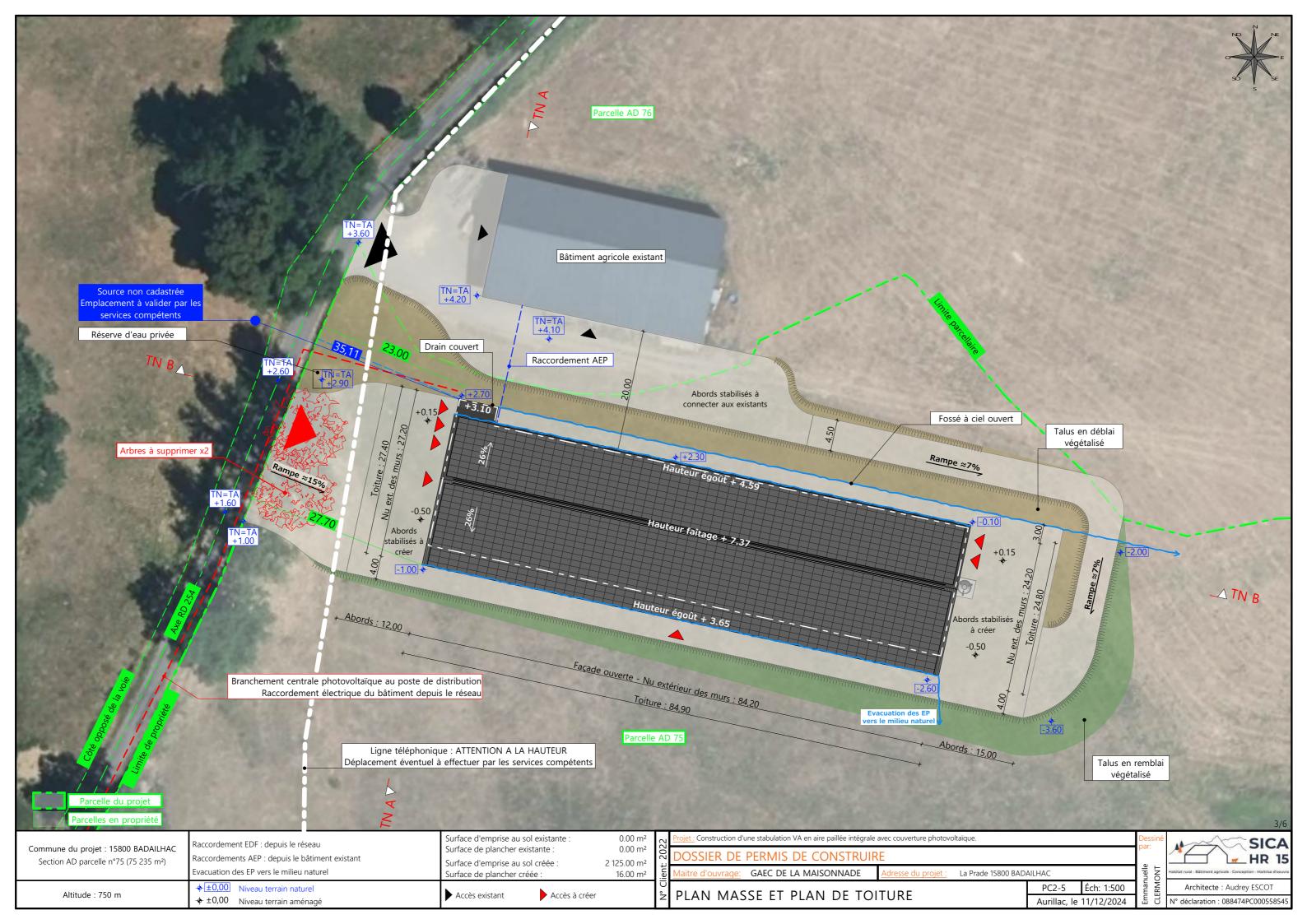
N° de page:

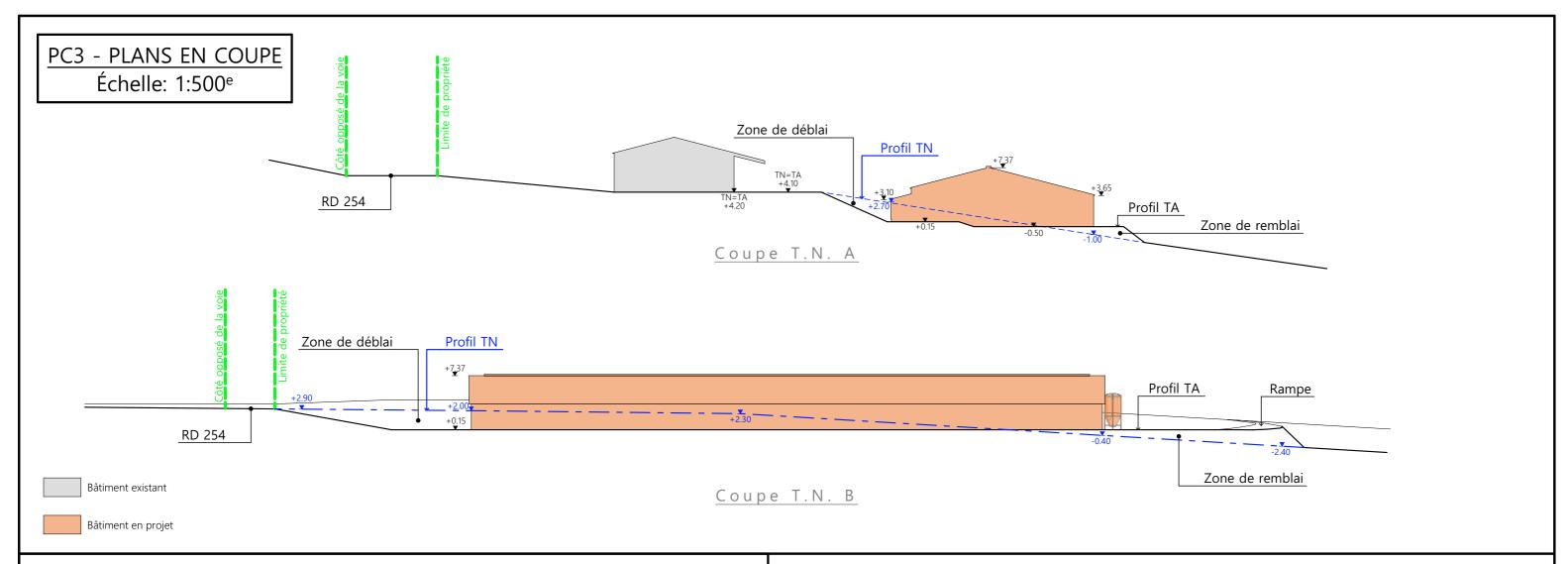
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.







PC4 - Notice descriptive

GAEC DE LA MAISONNADE /

Construction d'un bâtiment agricole pour stabulation et stockage fourrage NOTICE PAYSAGÈRE

A) <u>ETAT DES LIEUX</u>

Adresse et référence(s) cadastrale(s): Le projet est situé à « La Prade », sur la commune de BADAILHAC.

Parcelle(s) concernée(s) par le projet : AD 75

Surface totale : 75 235 m²

- · Accès : A l'Ouest, la parcelle est bordée par la RD N°254.L'accès se fait à l'Ouest de la propriété.
- Constructions dans un rayon 100m/50m: Dans un rayon de 100m, il y a une construction appartenant à un tiers.
- Point d'eau cadastré à 35m : sans objet
- <u>Construction(s) existante(s) sur la propriété :</u> Un bâtiment existant est déjà occupé par un hangar de stockage.
- Matériaux des bâtiments existants conservés: Un bâtiment de forme rectangulaire en métal (RAL 7006), couvert à 2 pans (métal RAL 7022).
- Topographie : Le bâtiment existant est situé sur le point haut du terrain (Nord). La parcelle est en pente et descend au Sud.
- Raccordement existant: Le bâtiment existant est déjà raccordé au réseau d'eau.
- Périmètre de protection d'un monument historique : sans objet

B) PROJET ET IMPLANTATION

Présentation du projet

Le projet du GAEC DE LA MAISONNADE consiste à construire un bâtiment d'élevage avec une partie réservée au stockage fourrage.

· Implantation / Forme / Surface:

Il s'agit d'un bâtiment de forme rectangulaire couvert à deux pans. Sa surface de plancher est de 16 m². Pour faciliter l'accès et réduire les surfaces imperméabilisées ou minéralisées, le bâtiment sera construit parallèlement au bâtiment existant et au plus près de la RD N° 254.

 $\cdot \underline{\text{Terrassement}} \colon \text{Le projet sera construit en d\'eblais/remblais}.$

- · Accès : Un accès sera créé à l'Ouest du bâtiment.
- · Aménagement des abords : Les abords seront stabilisés avec de la pierre locale concassée.
- · Nécessité agricole : Le projet se réalise dans le cadre de l'installation de deux jeunes agriculteurs.
- besoin de stockage fourrage,
- suppression d'une étable entravée avec grange et d'une étable entravée seule,

ICPE/RSD: RSD

Effluents:

Les bovins seront logés sur une aire paillée. Le fumier compact provenant des parcs paillés sera stocké ou épandu au champ dans les conditions réalementaires.

· <u>Réseaux / Traitement EP : Ce nouveau bâtiment sera raccordé au réseau communal (électricité) et depuis le bâtiment existant pour l'alimentation en eau.</u>

Les eaux pluviales seront évacuées dans le milieu naturel.

· Matériaux :

Les matériaux et teintes choisies sont :

Structure : métal de teinte gris foncé

Couverture : tôle d'acier isolée RAL 7022 (identique existant)

Façades: Longrine et mur de soutènement en béton brut,

Hauteur visible en : 50cm.

Bardage métallique, à lames verticales, RAL 7006.

Eléments de polycarbonate pour apporter éclairage naturel au bâtiment et animer les façades. Aspect proche a du verre naturel et positionnés dans un sens vertical, à un rythme régulier et harmonieux.

<u>Menuiseries</u>: Portes coulissantes en pignons: métalliques, aspect et teinte identique au bardage.

· Végétation : Les talus seront végétalisés.

- CONCLUSION

Le projet, tant par son implantation que par le choix des matériaux et des teintes, a été étudié afin de créer une unité avec l'ensemble bâti existant. De plus, ce nouveau bâtiment s'intègre également au mieux au paysage naturel environnant.

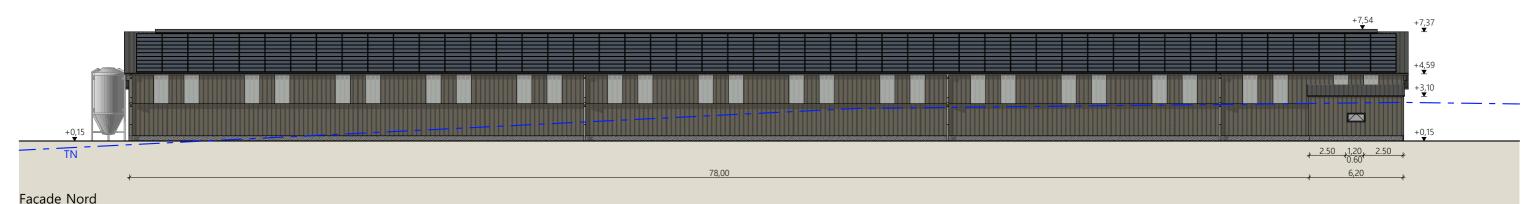
Projet: Construction d'une stabulation VA en aire paillée intégrale avec couverture photovoltaïque.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC DE LA MAISONNADE Adresse du projet: La Prade 15800 BADAILHAC

PC3-4 Éch: 1:500
Aurillac, le 11/12/2024

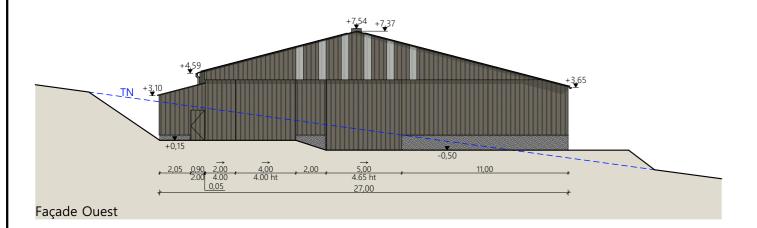
N° déclaration : 088474PC000558545

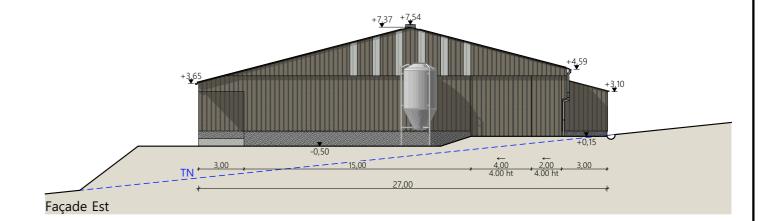


Façade Nord



Façade Sud





Matériaux du projet :

- longrine béton brut ht. 0.50m sur ±0.00 et ht. 1.00m sur -0.50 Maçonnerie:

Bardage : - acier plein RAL 7006

Charpente: - métallique de teinte gris foncé

Menuiseries: - porte coulissante structure et bardage acier RAL 7006

- local technique : fenêtre oscillante RAL 7022

- intégration de translucides larg. 1.00m : 2 par travée sur long pan Nord et selon calepinage en pignons

- acier isolé RAL 7022 Couverture:

- gouttières et descentes EP en zinc - Faîtage ouvert couvert RAL 7022 (ouverture 25cm)

- panneaux photovoltaïques sur la totalité de la toiture : cadres et panneaux gris foncé

Construction d'une stabulation VA en aire paillée intégrale avec couverture photovoltaïque. SICA SSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE GAEC DE LA MAISONNADE La Prade 15800 BADAILHAC PC5 Éch: 1:250 Architecte: Audrey ESCOT **FACADES** Aurillac, le 11/12/2024 N° déclaration : 088474PC000558545









PC6 - Vue 1 Insertion

PC6 - Vue 1 Insertion



11/12/2024 E.C. Dossier initial, première édition. Modifications

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage:

GAEC DE LA MAISONNADE

La Maisonnade

15800 RAULHAC

Localisation

La Prade

du projet :

15800 BADAILHAC

Description du projet de construction

Construction d'une stabulation VA en aire paillée intégrale avec couverture photovoltaïque.

Constitution du dossier			
DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/250e		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100e		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:

Jérôme DELARBRE

Chambre d'agriculture du Cantal 26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239 15002 AURILLAC Cedex Téléphone: 04 71 45 55 00









CHAMBRE D'AGRICULTURE

A Aurillac, le 11/12/2024

N° de page:

1/4

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

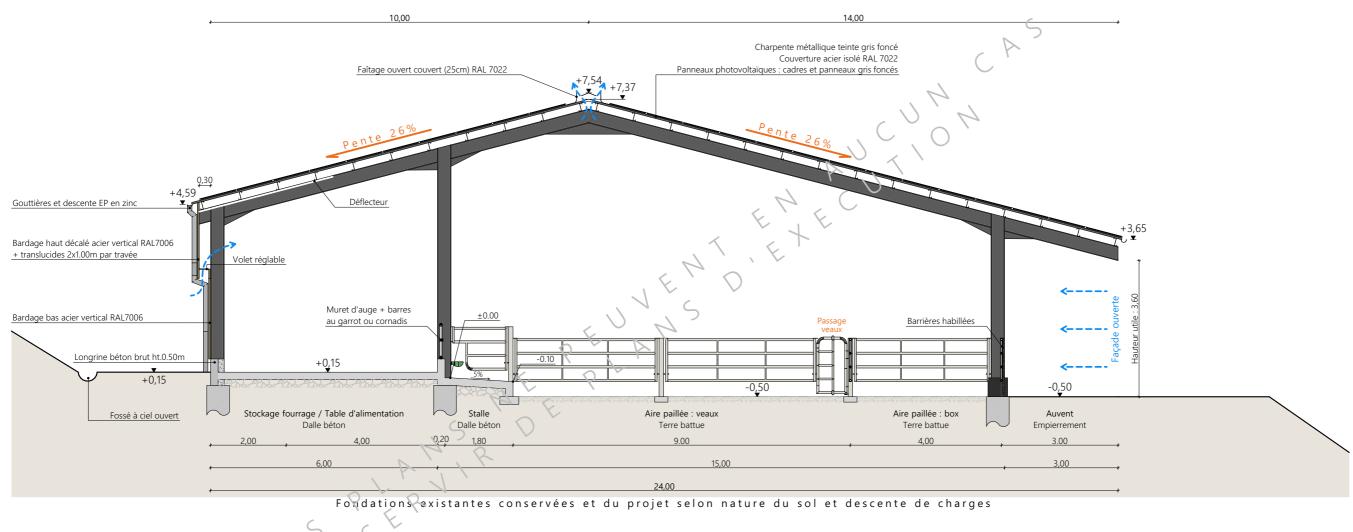
N° Client: 2022

N° Document: TECH01

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaires à

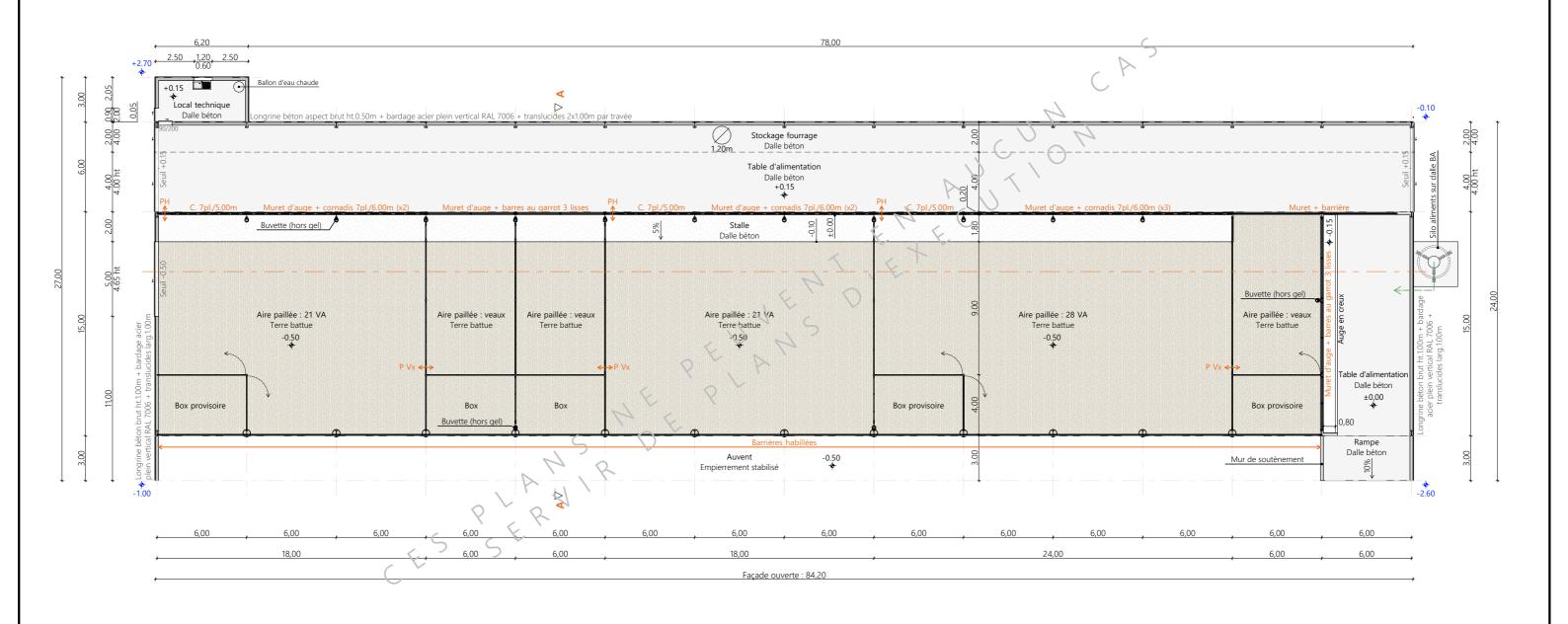
l'instruction du permis de construire. Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.



<u>Projet</u> : Construction d'une stabulation VA en aire paillée intégrale avec couverture photovoltaïque.				
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS			Dessiné par:	4
Maitre d'ouvrage: GAEC DE LA MAISONNADE - La Maisonnade 15800 RAULHAC			Emmanuelle CLERMONT	
COUPES DE PRINCIPE	DET2	Éch: 1:100	Conseiller Bâtiment:	CHAMBRE
COUPES DE PRINCIPE	Aurillac, l	le 11/12/2024	Jérôme DELARBRE	D'AGRICULTURE CANTAL





					3/4
	<u>Projet</u> : Construction d'une stabulation VA en aire paillée intégrale avec couverture photovoltaïque.				
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS			Dessiné par:	4
	Maitre d'ouvrage: GAEC DE LA MAISONNADE - La Maisonnade 15800 RAULHAC			Emmanuelle CLERMONT	
	VUE AU SOL	DET1	Éch: 1:250	Conseiller Bâtiment:	CHAMBRE
1,4	UE AU SUL	Aurillac, le	11/12/2024	Jérôme DELARBRE	D'AGRICULTURE CANTAL







Projet: Construction d'une stabulation VA en aire	
 Projet: Construction of the standiation valer aire 	palliee integrale avec collverture photovoltalque

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

GAEC DE LA MAISONNADE - La Maisonnade 15800 RAULHAC

PERSPECTIVES

mmanuelle CLERMON DET3 Éch: sans

Aurillac, le 11/12/2024

Jérôme DELARBRE

